Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA ORADOUR
Numéro du lot	fd15-368
COMMUNE(S)	ORADOUR
Massif chevreuil	Pays de Pierrefort
Massif cerf	UG Vallée de la Truyère

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	BRITO Damien
Qualité	Propriétaire
Adresse	15 alleuzet, 15100 TERNES (15100)
Téléphone (fixe et portable)	0685365421
Courriel	Damien.brito@yahoo.com

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 1013.00	Surface Totale: 3363.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2023 / 2024

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente	24	45	1	70	15		
Réalisation année précédente	29	41	0	70	2		
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)	Baisse				Baisse		
Attribution théorique					33		
DEMANDE 2023 / 2024	15	25		40	12		

Fait le mercredi 15 mars 2023 à TERNES (15100) Signature